



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25304>

Département(s) de publication : **04**

Annonce n° **24-25304**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département des Alpes de Haute Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Description : Ces travaux répartis en 17 lots concernent : - Les travaux de chaussées en matériaux enrobés hydrocarbonés à chaud; - Les travaux de chaussées à froid; - Les travaux de terrassement et de petits ouvrages d'arts; - Les travaux de chaussées en enrobés coulés à froid; - Les travaux de pontage de fissures des chaussées. Le réseau routier départemental compte 2408 km de routes réparties sur 5 Maisons Techniques : - Maison Technique de Barcelonnette: 327 km - Maison Technique de Castellane: 499 km - Maison Technique de Digne-les-Bains: 558 km - Maison Technique de Forcalquier: 526 km - Maison Technique de Sisteron: 498 km

Identifiant de la procédure : 8c36dfdd-ad3a-45b2-b573-5cff47909108

Identifiant interne : 23SIR002

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 41,100,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Barcelonnette

Description : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Barcelonnette

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois

dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Castellane

Description : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Castellane

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Digne

Description : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Digne

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Forcalquier

Description : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Forcalquier

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisibles mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Sisteron

Description : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Sisteron

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux

articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Barcelonnette

Description : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Barcelonnette

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°,

R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Castellane

Description : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Castellane

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisibles mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes

d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Digne

Description : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Digne

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Forcalquier

Description : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Forcalquier

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Sisteron

Description : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Sisteron

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisibles mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Barcelonnette

Description : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Barcelonnette

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein

contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Castellane

Description : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Castellane

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il

donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Digne

Description : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Digne

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisibles mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi

les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Forcalquier

Description : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Forcalquier

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Sisteron

Description : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Sisteron

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisables mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : Travaux de chaussées en ECF sur l'ensemble des routes départementales

Description : Travaux de chaussées en ECF sur l'ensemble des routes départementales

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisibles mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0017

Titre : Travaux de pontages de fissures sur l'ensemble des routes départementales

Description : Travaux de pontages de fissures sur l'ensemble des routes départementales

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233141 Travaux d'entretien routier

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Les premiers bons de commande ne seront passés, après notification, qu'après le 18 mars 2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à

R. 2161-5 du Code de la commande publique. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique en ce qui concerne les lots 1 à 10, 16 et 17. Les lots 11 à 15 seront attribués à un maximum de deux opérateurs économiques pour un lot sous réserve d'un nombre suffisant d'offres ; pour ces lots, les bons de commande seront notifiés selon la méthode dite en "cascade" décrite au sein du Ccap. Les prestations sont réglées par des prix unitaires révisibles mensuellement. Les montants maximums indiqués dans cet avis pour chaque lot comprennent la totalité des périodes de reconduction (les montants maximums annuels sont aussi indiqués au sein des actes d'engagement de chaque lot). A titre d'information, pour chaque lot sont indiqués aussi les montants moyens annuels et le nombre moyen annuel de chantiers sur les trois dernières années au sein du règlement de la consultation (article 1.1 du Rc). Les quantités estimatives sont indiquées pour chaque lot au sein des devis quantitatifs et estimatifs (Dqe)

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : 1-Référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative 2- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative 3-Recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du Conseil d'Etat Tropic du 16/07/2007 et Tarn et Garonne du 04/04/2014. 4- Recours pour Excès de Pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. 5- Recours contre une "clause réglementaire" issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 2018 (n° 404982). 6- Recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 (n° 398445)

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 41,100,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCIETE ROUTIERE DU MIDI

Offre :

Identifiant de l'offre : SOCIETE ROUTIERE DU MIDI

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 1,329,125.5 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd037

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Barcelonnette

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 1,093,470 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd038

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Castellane

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Offre :

Identifiant de l'offre : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 1,219,560 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd039

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Digne

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA vinon

Offre :

Identifiant de l'offre : EUROVIA vinon

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 1,219,630 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd040

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Forcalquier

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COLAS

Offre :

Identifiant de l'offre : COLAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 1,135,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd041

Titre : Travaux de chaussées en matériaux hydrocarbonés à chaud pour la Maison Technique de Sisteron

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COLAS

Offre :

Identifiant de l'offre : COLAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 1,079,800 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd042

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Barcelonnette

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 797,500 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd043

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Castellane

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Offre :

Identifiant de l'offre : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur du résultat : 1,018,925 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd044

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Digne

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : B.S VOIRIE

Offre :

Identifiant de l'offre : B.S VOIRIE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur du résultat : 979,120 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd045

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Forcalquier

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COLAS

Offre :

Identifiant de l'offre : COLAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur du résultat : 940,625 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd046

Titre : Travaux de chaussées à froid pour la Maison Technique de Sisteron

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE

Offre :

Identifiant de l'offre : EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur du résultat : 359,930 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd047

Titre : Travaux de terrassement et petits ouvrages pour la Maison Technique de Barcelonnette

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur du résultat : 304,450 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd048

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA vinon

Offre :

Identifiant de l'offre : EUROVIA vinon

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur du résultat : 375,328.8 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd048

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Offre :

Identifiant de l'offre : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur du résultat : 356,720 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd049

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA vinon

Offre :

Identifiant de l'offre : EUROVIA vinon

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur du résultat : 288,929.2 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd049

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA vinon

Offre :

Identifiant de l'offre : EUROVIA vinon

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur du résultat : 279,429.2 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd050

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : B.S VOIRIE

Offre :

Identifiant de l'offre : B.S VOIRIE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur du résultat : 287,725 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd050

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Offre :

Identifiant de l'offre : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur du résultat : 356,720 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd051

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Lauréat :

Nom officiel : ENTREPRISE MINETTO

Offre :

Identifiant de l'offre : ENTREPRISE MINETTO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur du résultat : 316,860.5 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd051

Titre : Travaux pour entretien et grosses réparations de chaussées et autres domaines du Département

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS PROBINORD

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS PROBINORD

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur du résultat : 689,150 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd052

Titre : Travaux de chaussées en Ecf sur l'ensemble des routes départementales

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ROBERT CHARTIER APPLICATION

Offre :

Identifiant de l'offre : ROBERT CHARTIER APPLICATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur du résultat : 59,950 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23cvd053

Titre : Travaux de pontages de fissures sur l'ensemble des routes départementales

Date de conclusion du marché : 19/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département des Alpes de Haute Provence

Numéro d'enregistrement : 22040001400019

Adresse postale : 13 rue du docteur Romieu Cs70216

Ville : Digne-Les-Bains

Code postal : 04995

Pays : France

Point de contact : BARREILLE Eliane

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0492300400

Adresse internet : <http://www.mondepartement04.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.agysoft.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 595923

Adresse postale : 22,24 rue Breteuil

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SOCIETE ROUTIERE DU MIDI

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Rte De Marseille

Ville : Gap

Code postal : 05000

Pays : France

Adresse électronique : routiere-du-midi@eurovia.com

Téléphone : 0492516031

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Les Scaffarels

Ville : Annot

Code postal : 04240

Pays : France

Adresse électronique : alain.payan@colas.com

Téléphone : 0492832202

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Le Prieure

Ville : Malijai

Code postal : 04350

Pays : France

Adresse électronique : Laurent.lacarrere@eiffage.com

Téléphone : 0492300000

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : EUROVIA vinon

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1560 Rte Des Gorges

Ville : Vinon Sur Verdon

Code postal : 83560

Pays : France

Adresse électronique : vinon@eurovia.com

Téléphone : 0492788056

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0008

Nom officiel : COLAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Za Les Cheminants

Ville : La Batie-Neuve

Code postal : 05230

Pays : France

Adresse électronique : contact.gap@colas.com

Téléphone : 0492522626

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0009

Nom officiel : COLAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Za Les Cheminants

Ville : La Batie-Neuve

Code postal : 05230

Pays : France

Adresse électronique : contact.gap@colas.com

Téléphone : 0492522626

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0010

Nom officiel : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Les Scaffarels

Ville : Annot

Code postal : 04240

Pays : France

Adresse électronique : alain.payan@colas.com

Téléphone : 0492832202

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0011

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Le Prieure

Ville : Malijai

Code postal : 04350

Pays : France

Adresse électronique : Laurent.lacarrere@eiffage.com

Téléphone : 0492300000

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0012

Nom officiel : B.S VOIRIE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 763 Zi Saint Maurice

Ville : Manosque

Code postal : 04100

Pays : France

Adresse électronique : secretariat@bsvoirie.fr

Téléphone : 0492720982

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0009

8.1 ORG-0013

Nom officiel : COLAS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Za Les Cheminants

Ville : La Batie-Neuve

Code postal : 05230

Pays : France

Adresse électronique : contact.gap@colas.com

Téléphone : 0492522626

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0014

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Uvernet-Fours

Ville : Uvernet Fours

Code postal : 04350

Pays : France

Adresse électronique : johan.valentin@eiffage.com

Téléphone : 0492810730

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0011

8.1 ORG-0015

Nom officiel : AGENCE COZZI - COLAS FRANCE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Les Scaffarels

Ville : Annot

Code postal : 04240

Pays : France

Adresse électronique : alain.payan@colas.com

Téléphone : 0492832202

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0016

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Le Prieure

Ville : Malijai

Code postal : 04350

Pays : France

Adresse électronique : Laurent.lacarrere@eiffage.com

Téléphone : 0492300000

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0013

8.1 ORG-0017

Nom officiel : EUROVIA vinon

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1560 Rte Des Gorges

Ville : Vinon Sur Verdon

Code postal : 83560

Pays : France

Adresse électronique : vinon@eurovia.com

Téléphone : 0492788056

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0014

8.1 ORG-0018

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - ALPES VAUCLUSE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Le Prieure

Ville : Malijai

Code postal : 04350

Pays : France

Adresse électronique : Laurent.lacarrere@eiffage.com

Téléphone : 0492300000

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0015

8.1 ORG-0019

Nom officiel : SAS PROBINORD

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 10 Che Des Vignes Zi

Ville : Mereville

Code postal : 91660

Pays : France

Adresse électronique : b.fagueret@probinord.com

Téléphone : 0164950879

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0016

8.1 ORG-0020

Nom officiel : ROBERT CHARTIER APPLICATION

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Zi Saint Maurice

Ville : Manosque

Code postal : 04100

Pays : France

Adresse électronique : rca-sud-est@rca-sa.fr

Téléphone : 0492723456

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0017

8.1 ORG-0021

Nom officiel : EUROVIA vinon

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1560 Rte Des Gorges

Ville : Vinon Sur Verdon

Code postal : 83560

Pays : France

Adresse électronique : vinon@eurovia.com

Téléphone : 0492788056

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0022

Nom officiel : EUROVIA vinon

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1560 Rte Des Gorges

Ville : Vinon Sur Verdon

Code postal : 83560

Pays : France

Adresse électronique : vinon@eurovia.com

Téléphone : 0492788056

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0013

8.1 ORG-0023

Nom officiel : B.S VOIRIE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 763 Zi Saint Maurice

Ville : Manosque

Code postal : 04100

Pays : France

Adresse électronique : secretariat@bsvoirie.fr

Téléphone : 0492720982

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0014

8.1 ORG-0024

Nom officiel : ENTREPRISE MINETTO

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 6 All Des Tilleuls

Ville : Sisteron

Code postal : 04200

Pays : France

Adresse électronique : minetto@minetto.fr

Téléphone : 0492611052

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0015

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 26aa5206-cdf3-47ff-a469-ab3c60d4bbe7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/02/2024 à 12:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024